



BULLETIN INDIVIDUEL ADHÉSION 2023/2024

LE CLUB

- 16 chemin des Bogeys 73100 Grésy-sur-Aix
- www.rocetvertige.net
- rocetvertige@gmail.com
- 07 81 82 31 30

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions auront lieu au centre omnisports (gymnase) de Grésy-sur-Aix lors du forum des associations, le samedi 2 septembre 2023 de 10h à 15h30.
- Les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres du club ne sont pas acceptées.
- La licence FFME est dématérialisée, vous recevrez par SMS ou email les codes qui vous permettront de l'imprimer à partir de votre espace personnel sur le site internet www.ffme.fr, il est donc indispensable de nous indiquer un numéro de téléphone portable et une adresse mail valides.
- Le certificat médical, valable pour trois saisons, et le questionnaire de santé sont à mettre à jour et à télécharger par le licencié sur son espace personnel "myffme" afin que la licence soit valable.

**ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉES
SEUL LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS (DANS LA LIMITE DES PLACES
DISPONIBLES)**

ACTIVITÉ ESCALADE

- Les créneaux se déroulent sur le mur d'escalade du centre omnisports de Grésy-sur-Aix (gymnase). Selon les conditions météorologiques et d'encadrement, des sorties sur des sites naturels en falaise seront proposées. Les informations seront communiquées lors des séances précédentes.
- Pour les séances en extérieur, il est indispensable de se munir de bonnes chaussures, de vêtements adaptés, chapeau, crème solaire, eau, ...
En cas de conditions météo incertaines, la décision de maintenir la séance ou de repli au gymnase est prise au plus tôt la veille, au plus tard à l'heure de la séance par l'encadrant.
- Le club dispose de matériel mis à la disposition des adhérents (cordes, baudriers, système d'assurage, quelques chaussons, casques).
- Créneaux du samedi matin (jeunes et adolescents) :
 - 08h30 - 09h40 (années 2015 / 2016) : 8 places
 - 09h40 - 10h50 (années 2014 / 2015) : 10 places
 - 10h50 - 12h00 (années 2013 / 2014) : 10 places
 - 12h00 - 13h20 (jeunes/ados) : 10 places

- Créneaux du jeudi soir (l'encadrant se réserve le droit de moduler les créneaux) :
 - 17h00 - 18h30 (jeunes années 2011 à 2014) : 12 places dont 6 débutants maximum
 - 18h30 - 20h15 (ados années 2010 à 2006) : 14 places
 - 20h15 - 22h00 (adultes / adolescents à partir de 2006 compris) : 14 places
- Créneaux "autonomie" loisirs adultes :
 - mardi 19h30 - 22h00 et,
 - mercredi soir 20h00 - 22h00
 Autonomie obligatoire, module sécurité orange obligatoire (possibilité de le passer gratuitement au sein du club en début d'année pour ceux grim pant déjà en autonomie).
- Les créneaux débuteront le lundi 4 septembre 2023 et se termineront samedi 15 juin 2024 compris Le gymnase étant fermé durant les vacances scolaires, aucune activité n'aura lieu durant ces périodes.

SÉCURITÉ

- Les créneaux sont encadrés par un Brevet d'Etat "Escalade" ou des initiateurs diplômés par la FFME. Ils sont là pour vous accompagner dans votre épanouissement dans l'escalade et répondre à toutes vos questions.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- L'ensemble des versements encaissés par le club (sauf licence FFME) permet de prendre en charge les frais d'encadrement, le renouvellement du matériel collectif, l'achat de prises d'escalade et le retraçage du mur.
- La licence FFME n'est pas uniquement une assurance responsabilité civile et individuelle accident, c'est aussi notre représentativité pour le développement des sports alpins, des formations, la création et l'entretien des sites de pratiques, etc...
- L'association fonctionne par l'action de bénévoles (bureau du club et initiateurs encadrants). Ils pourront au cours de la saison vous solliciter pour l'entretien du mur, des prises, ... et vous serez à votre tour bénévole du club.

DIVERS

- Les tarifs de la FFME sont consultables sur le site internet www.ffme.fr.
- 1 règlement par adhérent.
- Les tarifs indiqués sont pour l'année complète.
- Pour les mineurs qui n'ont pas encore de T-shirt, l'achat de ce dernier est possible en fonction du stock restant (rappel : le T-shirt du club est obligatoire pour les compétitions fédérales).

LIENS

- Bulletin d'inscription : <https://www.rocetvertige.net/inscription/>
- Certificat médical : <https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/certificat-medical-type.pdf>
- Questionnaire : https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699.pdf
- Notice d'assurance : <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2021/06/PACK-REG32501-V0421-BD.pdf>



BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024

(remplir en MAJUSCULE - 1 bulletin par adhérent)

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Date de naissance :

Adresse :

Email :

Remarques pour une meilleure prise en charge (si jugée nécessaire) :

Cours escalade (encadrement par un BE) - places limitées		Tarif	Sous-total
Samedi :	☐ Jeunes 2015 / 2016 : 08h30-09h40	290 €	
	☐ Jeunes 2014 / 2015 : 09h40-10h50	290 €	
	☐ Jeunes 2013 / 2014 : 10h50-12h00	290 €	
	☐ Jeunes/ados : 12h00-13h20	290 €	
Jeudi :	☐ Jeunes 2011 à 2014 : 17h00-18h30	290 €	
	☐ Ados 2006 à 2010 : 18h30-20h15	300 €	
	☐ Ados/Adultes : 20h15-22h	300 €	
Adhésion autonomie - Passeport orange mini obligatoire		Tarif	Sous-total
Adultes en autonomie	Mardi 19h30-22h00 et/ou mercredi 20h-22h00	190 €	
Options FFME (cocher ou entourer vos choix)			Sous-total
Assurance FFME : ☐ Base (8.00 €) ☐ Base + (11.00 €) ☐ Base ++ (18.00 €)			
☐ Ski de piste (5 €) ☐ Slackline (5 €) ☐ Trail (10 €) ☐ VTT (30 €)			
☐ Indemnités journalière : ☐ IJ1 (18 €) ☐ IJ2 (30 €) ☐ IJ3 (35 €)			
Réductions		Tarif	Sous-total
Remise Roc et Vertige pour la 2 ^e personne (même famille)		- 3 €	
Remise Roc et Vertige à partir de la 3 ^e personne (même famille)		- 6 €	
Réduction jeune FFME à partir de la 3 ^e personne (même famille)		- 14 €	
Réduction adulte FFME à partir de la 3 ^e personne (même famille)		- 28,50 €	
Pass'Région n°		- 30 €	
OKAY Savoie n°			
Déjà titulaire de la licence FFME pour l'année en cours n° licence : Club :	Adulte	- 55,50 €	
	Jeune (- 18 ans)	- 41 €	
TOTAL			

Chèque 1 (octobre) : €

SIGNATURE :

Chèque 2 (janvier) : €

Chèque 3 (mars) : €

Espèces : €

ANCV : €

Votre dossier d'inscription doit comprendre

- ☐ La page 3 du bulletin individuel d'adhésion rempli et signé.
- ☐ Avoir pris connaissance et avoir signé le règlement intérieur.
- ☐ Votre règlement (**1 règlement par adhérent**) : espèces, chèques (1 ou 3), coupons ANCV (montant maximum accepté de 100 €).
- ☐ La notice d'assurance FFME (bulletin d'information n°1) remplie et signée (si vous ne souhaitez pas l'assurance complémentaire, cocher la case du refus de l'assurance).

Obligatoire mais à conserver par l'adhérent :

- ☐ Un certificat médical pour les adultes nouveaux licenciés ou pour les adultes ayant fourni un précédent certificat datant de plus de 3 ans (à mettre à jour par le licencié en le téléchargeant sur son espace "myffme" afin d'activer sa licence).

ou

- ☐ Un questionnaire de santé pour les adultes à jour de leur certificat médical (pour la 2^e et 3^e année de validité du certificat médical) et pour les mineurs (à renouveler tous les ans) : document à mettre à jour par le licencié en le téléchargeant sur son espace "myffme" afin d'activer sa licence.